

LE CHANGEMENT VOCALIQUE ET TONAL DANS LE SYSTÈME VERBAL DU KÒDÉ

Kouassi Ange Aristide MOLOU

molplaykouassi@yahoo.fr

Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Abstract: This article discusses various changes both in the vowel at the level of tone in the verbal system kòdè, talking device from the Baule area. In fact, the change takes place between the vowel "a" and the vowel "e". We have demonstrated that in this talk monosyllabic and disyllabic verb containing the vowel 'a' in their structures are replaced in their positions vowel by vowel "e" in finite time. Similarly, morphonologiques changes are made following phenomena downdrift to downstep, tonal assimilation, and merger, Principle of Mandatory Contour (OCP) or even tonal coalescence. However, verbs trisyllabic structures suffer no vowel change over time.

Keywords: change, over time, morphonology, downdrift, downstep, tonal assimilation, OCP and tonal coalescence.

INTRODUCTION

Appartenant à la famille linguistique kwa de Côte d'Ivoire et plus précisément à la communauté baoulé, le kòdè est classé comme un parler périphérique de l'aire baoulé. Il est parlé au Nord-Ouest de cet espace et seulement dans le Département de Béoumi. Aussi, les locuteurs kòdè sont estimés à environ 120. 000 habitants selon la dernière opération de recensement. Vu sa situation géographique excentrée du pays baoulé, le kòdè présente ainsi quelques particularités que nous tenterons dans cet article d'expliquer à travers le thème : « Le changement vocalique et tonal dans le système verbal du kòdè ». De même, il importe de préciser que le kòdè dispose dans son système phonologique les caractéristiques suivantes :

- 12 voyelles dont 07 orales (i, u, e, o, ε, ɔ et a) et 05 nasales (i, u, ε, ɔ et a)
- 21 consonnes dont 17 orales et 4 nasales.
- 5 unités tonales dont 3 ponctuels et 2 modulés.

La structure du verbe kòdè peut se présenter en monosyllabe CV ; en dissyllabe CVCV, en trissyllabe CVCVCV voire plus. Notons aussi que la structure lexicale du verbe

kòdè peut être C(l)V où la consonne liquide médiane peut prendre la forme phonématische de (r), (w), (j) ou bien même (l). En fait la structure sous-jacente de ces verbes en forme lexicale C(l)V est dissyllabique et donc CVCV et c'est par amuïssement de la première voyelle de la suite qui fait qu'en structure de surface nous obtenons cette forme CCV.

Concernant la structure phrastique de l'énoncé kòdè, elle est présentée dans l'ordre Sujet-Verbe-Objet (SVO) ; ordre dans lequel chacun des constituants exerce une fonction syntaxique déterminante dans toute la structure. Et au niveau même des constituants potentiels de la phrase, ils s'opèrent des changements et ceux-ci sont observables au niveau des phonèmes de ces composants surtout dans le système verbal.

Problématique

Le sujet traité dans cet article est libellé comme suivant : « *Le changement vocalique et tonal dans le système verbal du kòdè* ». En effet, la véritable problématique qui fonde ce sujet peut être reformulée comme suit : « Les alternances tonales tant au niveau lexical que grammatical sont-elles provoquées par les lois/contraintes syntaxiques, phonologiques et/ou phonétiques propres à ce parler »? Les phénomènes de downdrift et/ou upstep et downstep ne sont-ils pas à l'origine de ces manifestations tonales (abaissement, alternance, attraction, élimination. Etc.) ? Le kòdè a-t-il un registre tonal spécifique ? La modulation tonale est-elle une manifestation particulière à ce parler baoulé ?

En d'autres termes, qu'est-ce qui est à la base de ces manifestations tonales en kòdè ? Les différentes réponses à ces questions constitueront l'essentiel de cette étude.

Théorie et méthodologie

Pour l'analyse des données du corpus, nous utiliserons d'une manière générale les théories de la grammaire générative et en particulier la phonologie générative. Les lois et règles de la phonologie générative permettront d'expliquer les phénomènes linguistiques liés aux changements des voyelles et aux tons du kòdè. L'ensemble des données sera constitué de lexèmes (mots) et de phrases. En d'autres termes les données sur lesquelles porte l'étude seront constituées du vécu des kòdè à partir desquelles les différentes manifestations tonales seront analysées ainsi que les différentes alternances et/ou amuïssement des voyelles dans les unités lexicales ou phrastiques. Nous nous servirons des différentes chaînes tonales qui se manifestent tant au niveau lexical que grammatical pour expliquer les alternances observées. La méthodologie utilisée dans ce travail se structure en quatre étapes qui se présentent comme suit :

- PREMIÈRE ÉTAPE : Elle consiste à enregistrer les données à l'aide d'un dictaphone ou un magnétophone. Cela a permis de recueillir le maximum de données.
- DEUXIÈME ÉTAPE : Elle consiste à transcrire les données recueillies. Nous écoutons très attentivement la réalisation de ces lexèmes et phrases et nous les transcrivons (nous donnons les écritures phonétiques).
- TROISIÈME ÉTAPE : Elle consiste à revérifier le corpus tout entier auprès des mêmes informateurs, car selon BOGNY (2009) les locuteurs sont les seuls détenteurs du fonctionnement de la langue (ici le kòdè).
- QUATRIÈME ÉTAPE : Cette étape consiste à analyser les corpus et à en tirer les conclusions qui se dégagent selon les différentes réalisations des différents tons tant au niveau lexical que grammatical.

1. Le changement vocalique dans le système verbal du kòdé

Ce chapitre traite de la question du changement sinon de l'alternance qui s'opère au niveau des voyelles dans le système verbal du kòdé. En effet, le changement vocalique peut se définir comme la variation et/ou le changement d'une voyelle par une autre dans un système ou au sein d'un mot dans le strict respect des lois/règles d'une langue donnée.

En kòdé, le changement peut s'opérer en contexte monosyllabique, dissyllabique, trissyllabique voire plus. Ainsi, dans la démarche méthodologique de ce travail, nous analysons d'abord les changements des voyelles dans les structures verbales monosyllabiques ; ensuite ceux des voyelles dans les structures verbales dissyllabiques et enfin les changements des voyelles dans les structures verbales dites trissyllabiques et plus. De ce fait, nous spécifions à chaque niveau d'analyse le lieu du changement à savoir en initial, en médiane et en final d'item.

1.1. Changement vocalique en contexte monosyllabique

Ce type de changement concerne les verbes à une seule position vocalique qui, par l'opération d'alternance la seule voyelle de la syllabe est remplacée par une autre.

Soient les exemples ci-dessous :

Forme de citation	Contexte syntaxique
a- ká « mordre »	é [ké-li] « Il/Elle l'a mordu »
b- sá « piquer, injecter »	wó [sé-ní] « Le serpent l'a piqué »
c- má « donner »	mólú [mè-ní] álwá « Molou lui a donné (un) chien
d- tá « éduquer, éllever »	mólú [tè-li] kpá « Molou l'a bien éduqué »

Dans les phrases ci-dessus, le changement a lieu entre deux voyelles en l'occurrence la voyelle « a » et la voyelle « é ». En effet, la voyelle « a » qui est la seule voyelle des radicaux verbaux monosyllabiques à l'isolé dans ce tableau est substituée par la voyelle « é » en structure syntaxique, c'est-à-dire lorsque les verbes sont à la forme finie. En fait dans les structures sous-jacentes de ces phrases, il se produit un phénomène. La voyelle « é » qui remplace la voyelle « a » des radicaux monosyllabiques des verbes à l'isolé a un statut de pronom (pronom de reprise). La substitution de ce pronom de reprise à la voyelle « a » obéit au principe OCP qui stipule qu' « il ne peut y avoir deux objets identiques à un même niveau de représentation ». De ce fait, les phrases ci-dessus en structure interne pourraient se présenter comme suivantes :

Forme de citation	Contexte syntaxique
a- ká « mordre »	é ká *é-li « Il/Elle l'a mordu »
b- sá « piquer, injecter »	wó sá *é -ní « Le serpent l'a mordu »
c- má « donner »	mólú má *é-ní álwá « Molou lui a donné (un) chien
d- tá « éduquer, éllever »	mólú tá *é-li kpá « Molou l'a bien éduqué »

* : signifie que le principe OCP est violé.

Les différentes structures internes des phrases ci-dessus montrent que le principe OCP n'est pas respecté par la succession de la voyelle « a » finale des radicaux verbaux et le pronom de reprise « é » du NP en position de sujet. Ainsi, par obéissance à la loi OCP, la voyelle mi-ouverte « é » prend (par substitution) la place de la voyelle centrale « a ».

Le principe OCP qui régit les règles de bonne formation étant respecté en kôdé, les quatre (04) phrases configurées dans les tableaux sont alors grammaticales, licites en structure de surface.

1.2. Changement vocalique en contexte dissyllabique

Ce type d'opération concerne les verbes à deux (02) positions vocaliques, c'est-à-dire les verbes, qui, morphologiquement renferment deux (02) syllabes. Dans ce contexte, le changement peut avoir lieu à deux (02) niveaux morphologiques :

1. Soit au niveau de l'une des voyelles de la structure morphologique ; la première ou la deuxième.
2. Soit au niveau des deux (02) positions vocaliques que renferme la structure morphologique du radical verbal dissyllabique.

1.2.1. Changement au niveau de la première voyelle

L'alternance vocalique dans ce point concerne les verbes à structure dissyllabique et le changement a lieu au niveau de la première voyelle de la suite lexicale du verbe. Nous tenons à signaler que dans la présentation des faits, nous donnons les formes de citation de ces verbes d'une part et d'autre part leurs formes finies.

Soit le tableau suivant :

Forme de citation	Contexte syntaxique
a. gwasú « augmenter »	kofí [gwèsú] cè ngba « Koffi l'augmente tous les jours »
b. sádi « disperser »	é [sédi] mé nü « Il les a dispersé »
c. trásu « sauter »	mòlu [trésu] jé kó « Molou le saute en allant »
d. sámá « convoquer »	kofí su kó [séma] « Koffi part le convoquer »

En observant les phrases dans le tableau ci-dessus, on remarque clairement que les voyelles « a » des premières positions vocaliques de ces verbes sont substituées par la voyelle mi-ouverte « e » en contexte phrasique.

1.2.2. Changement au niveau de la deuxième voyelle

Dans ce point, le changement s'opère au niveau de la voyelle de la deuxième syllabe de la structure dissyllabique du constituant verbal. Ceci se perçoit dans la forme finie du verbe.

Le tableau ci-après atteste nos propos.

Forme de citation	Contexte syntaxique
a. wúsá « demander »	kofí [wusé-li] « Koffi lui a demandé »
b. bómá « féliciter, faire des éloges »	mòlu bomé sí « Molou félicite son père »
c. wúká « aider »	kofí [wuké-li] ánumá « Koffi l'a aidé hier »
d. sumá « Envoyer »	mòlu sumé-ní klò « Molou l'a envoyé au village »

1.2.3. Changement au niveau des deux voyelles

L'alternance au niveau des deux voyelles de l'unité lexicale concerne les radicaux verbaux à structure dissyllabique. Le changement s'opère au niveau des deux voyelles du verbe. Ainsi le changement a lieu sous la forme finie du verbe dans la structure syntaxique. L'analyse des propositions configurées dans le tableau suivant illustre notre argumentation.

Forme de citation	Contexte syntaxique
a. kákǎ « démanger »	é wúñé [kéké] « Son corps le démange ».
b. fwafwǎ « gratter »	mòlù [fwéfwé] wúñé « Molou gratte son corps » ou « Molou se gratte »
c. bábaǎ « attacher »	mòlù [bébé] ngbá « Molou a tout attaché »
d. gwágwǎ « déverser »	mòlù [gwégwé] klwǎ « Molou a tout déversé »
e. sámǎ « convoquer, (se) plaindre »	mòlù [sémé-ní] kpék ló « Molou l'a convoqué chez le chef »

La voyelle « a » dans la structure morphologique des radicaux verbaux à la forme de citation est carrément remplacée par la voyelle « e » dans la forme finie (structure syntaxique).

1.3. Changement vocalique en contexte trissyllabique

Ce type de changement concerne les verbes à trois (03) positions vocaliques, c'est-à-dire les verbes, qui, dans leurs structures lexicales renferment trois (03) syllabes. Dans ce contexte, aucun changement n'a lieu. Le kòdè n'observe pas de changement au niveau des trois positions vocaliques :

- Ni au niveau de la première voyelle
- Ni au niveau de la deuxième voyelle
- Ni au niveau de la troisième
- Et encore moins au niveau des trois voyelles de la suite trissyllabique.

2. Changement tonal dans le système verbal du kòdè

Le point trois (03) de cet article analysera les différents changements et/ou modifications des tons au niveau des verbes à structure monosyllabique, dissyllabique et trissyllabique en kòdè.

Suivant la même méthodologie qu'au point deux (02) de ce document, nous analyserons d'abord les changements tonals en contexte monosyllabique, ensuite les changements tonals en contexte dissyllabique et enfin les changements tonals en contexte trissyllabique.

2.1. Changement tonal en contexte monosyllabique

L'alternance et/ou le changement des tons dans cette partie concerne la modification des unités tonales réalisées sur les voyelles des verbes à structure monosyllabique. Aussi, voulons-nous préciser que les éventuelles modifications sont analysées en contexte syntaxique, c'est-à-dire là où les différents radicaux verbaux sont réalisés sous leurs formes finies.

Partant du deuxième tableau de l'analyse des unités tonales des phrases 2.1. et en s'appuyant sur les structures internes de ces mêmes phrases configurées dans le même tableau, nous remarquons qu'en effet dans les structures internes des deux premières phrases a et b, la voyelle « a » des radicaux verbaux monosyllabique ká « mordre » et sá « piquer, injecter » s'amuïe par respect du principe OCP en laissant leurs tons flottants. Et le pronom de reprise, syntaxiquement marqué par la voyelle « e » vient occuper la position vide laissée par l'amuïssement de la voyelle « a ». Les deux (02) voyelles en l'occurrence « a » et « e » étant de réalisation tonale haute alors les deux unités tonales sont phonétiquement marquées en un seul ton haut dans les structures des verbes en a et b respectivement dans le premier tableau en 2.1.

Par contre dans les structures internes des deux dernières phrases c et d du deuxième tableau en 2.1., la voyelle « a » des radicaux verbaux monosyllabiques má « donner » et tá « éduquer, éllever » s'amuïe évidemment par respect du principe OCP en

laissant leurs tons flottants. Le pronom de reprise « ε » qui suit syntaxiquement la voyelle « a » se déplace avec son ton bas et vient occuper le vide laissé par l'amuïssement de la voyelle « a » des deux (02) radicaux verbaux des phrases c et d. Ainsi, le ton haut de la voyelle « a » resté flottant et le ton bas du pronom de reprise « ε » vont se réaliser dans le même environnement vocalique, c'est-à-dire sur la voyelle « ε ». Il aura à cet effet une association de deux (02) unités tonales simples à savoir le ton haut () et le ton bas () sur la même voyelle « ε » qui, par cette fusion se réalisera en une seule unité tonale modulée haut-bas (^). Ce qui atteste l'hypothèse de TIMYAN (1976) qui définit le ton modulé comme une association de deux (02) tons simples se réalisant dans le même domaine vocalique.

2.2. Changement tonal en contexte dissyllabique

Ce type de changement concerne les verbes à deux (02) positions vocaliques, c'est-à-dire les verbes, qui, morphologiquement renferment deux (02) syllabes. Dans ce contexte, l'alternance entre des tons peut avoir lieu à deux (02) niveaux vocaliques :

1. Soit au niveau de l'un des tons de la structure dissyllabique ; changement du premier ou du deuxième.
2. Soit au niveau des deux (02) tons que renferme la structure lexicale dissyllabique du radical verbal.

2.2.1. Changement au niveau du premier ton

Dans la structure lexicale des verbes dissyllabiques, il n'y a pas de modification tonale au niveau de la première position syllabique lorsque ces verbes sont à la forme finie. Cependant, il peut y avoir modification lorsque ces dissyllabes se présentent sous la forme CIV, c'est-à-dire des semi-dissyllabes :

- | | | |
|------------------|--------|---------------------|
| 1. /kolo/ | [klo̚] | « masque,esp » |
| 2. /fala/ [fla̚] | | « peul » |
| 3. /sérè/ | [srè̚] | « peur (la) » |
| 4. /bewe/ | [bwe̚] | « moitié, morceau » |

Les formes syllabiques /CVCV/ sont les structures profondes et celles transcrites [CIV] sont les correspondantes en surface. Ainsi donc, les réalisations des tons des semi-dissyllabes en structure de surface sont tons phonétiques car ils contiennent dans leur matrice des traces tonales du ton amuï de la première position vocalique en structure sous-jacente (MOLOU K., 2016: 35).

2.2.2. Changement au niveau du deuxième ton

Dans ce point de cet article, notre corpus concerne les tons des verbes dissyllabiques qui subissent des changements tonals dans leurs apparitions en contexte syntaxique. Spécifiquement, la modification et/ou alternance a lieu au niveau du ton de la deuxième voyelle de la forme lexicale dissyllabique. Soit le tableau ci-dessous :

Forme de citation	Contexte syntaxique
a. kákă « démanger »	é wúñé [kéké] « Son corps le démange ».
b. fwáfwa̚ « gratter »	mòlù [fwéfwé] wúñé « Molou gratte son corps » ou « Molou se gratte »
c. bábá « attacher »	mòlù [bébé] ngá « Molou a tout attaché »
d. gwágwá « déverser »	mòlù [gwégwé] klwá « Molou a tout déversé »

Tous les tons modulés des dernières syllabes des verbes dissyllabiques (forme de citation) sont réalisés simplement haut en contexte syntaxique. Ainsi, la more basse de la modulation tonale en forme de citation n'est pas réalisée en contexte phrastique.

2.2.3. Changement au niveau des deux tons

Dans ce tableau les changements tonals s'effectuent au niveau des deux positions syllabiques. En illustration, voyons les phrases dans le tableau suivant :

Forme de citation	Contexte syntaxique
a. didì « effrayer »	kofì [didi] molù « Koffi effraye Molou ».
b. māmā « vanter »	mé [māmā] mé wú « Ils se vantent ».
c. tātā « parler »	molù ní kofì mé [tātā-lí] « Molou et Koffi ont parié »
d. dìdì « paître »	bwa mu mé [didi] cé gba « Les moutons paissent tous les jours ».

Tous les tons des verbes à la forme de citation sont modifiés à la forme finie soit par une action de upstep (élévation), soit par downstep (abaissement). En effet, les verbes kòdè ne font aucun objet de discrimination tonale, c'est-à-dire ces verbes n'ont pas de tons propres dans leurs structures lexicales. Ils copient les tons environnants suivant les lois/règles d'assimilation progressive (copie du ton suivant la position syntaxique du verbe) ou d'assimilation régressive (copie du ton précédent la position syntaxique du verbe).

2.3. Changement tonal en contexte trissyllabique

Les verbes trissyllabiques en kòdè ne subissent pas de changement tonal en contexte syntaxique. Mais une éventuelle modification tonale peut avoir lieu lorsqu'il y a la contrainte OCP à respecter. Dans ce cas le changement est provoqué par la frontière lexicale des constituants avec les unités verbales dans les structures phrastiques.

Conclusion

L'étude a montré que dans cette langue, les verbes monosyllabiques, dissyllabiques qui ont la voyelle « a » dans leur structure (forme de citation) subissent des modifications morphologiques à la forme finie : La voyelle « a » est substituée par la voyelle mi-ouverte « ε » par respect du Principe du Contour Obligatoire (OCP). Aussi, cette même étude a-t-elle montré qu'il y a d'importantes variations tonales au niveau du système tonal de ces verbes lorsqu'ils sont à la forme finie (contexte syntaxique). Ces modifications s'effectuent conformément aux phénomènes de downstep ou upstep, downdrift, d'assimilation progressive, d'assimilation régressive, de coalescence tonale. Il est à noter également que les modulations tonales sont des associations de tons simples qui se réalisent dans le même environnement vocalique, c'est-à-dire que les deux tons simples se réalisent sur la même voyelle dans le lexique ou dans la structure phrastique.

Tous les tons simples du kòdè sont situés sur le même axe paradigmique et les tons modulés sont conformément représentés comme suit :

- Le ton haut-bas (HB) est une hauteur mélodique phonétique haute qui évolue vers un ton bas phonologique.
- Le ton bas-haut (BH) est une hauteur mélodique phonétique basse qui évolue vers un ton haut phonologique.

- Le ton moyen-haut (MH) est une hauteur mélodique phonétique moyenne qui évolue vers un ton haut phonologique.
- Le ton moyen-bas (MB) est aussi une hauteur mélodique phonétique moyenne qui évolue vers un ton bas phonologique.

Cependant, les réalisations de tons modulés haut-moyen (HM) et bas-moyen (BM) ne sont pas attestées en kòdè car il est admis dans ce parler qu'un ton moyen qui suit un ton haut dans un même environnement vocalique monte d'un cran et se réalise haut ; de même lorsqu'un ton moyen suit un ton bas sur une même voyelle baisse d'un cran et se réalise bas. Aucune modification vocalique et même tonale n'est à observer au niveau des trisyllabes sauf en cas de respect de l'OCP à la frontière lexicale des constituants de l'unité syntaxique.

Bibliographie

- KOUAMÉ, Yao Emmanuel, (2003), *Morphologie verbale du Nzikpli, parler baoulé de la Sous préfecture de Didiévi*, thèse de doctorat unique, Université de Cocody.
- KRAMO, Konan, (1999), *Étude comparative et historique des tons de deux parlers Baoulé: le dɔùn, parler de la commune de Bonaké et le kòdè de la Sous-préfecture de Béoumi*, rapport de DEA.
- MOLOU, Kouassi Ange Aristide, (2016), *Les tons du kòdè : Aspects lexical et grammatical*, Thèse de Doctorat unique, Abidjan-Cocody, Université Félix Houphouët Boigny, 352 p.
- MOLOU, Kouassi Ange Aristide, (2010), *Le système tonal du kòdè*, ILA, Mémoire de DEA, Abidjan-Cocody, Université Félix Houphouët Boigny.
- MOLOU, Kouassi Ange Aristide (2008), *Structure interne de la proposition finie en kòdè*, ILA, Abidjan, Mémoire de maîtrise.
- MOLOU, Kouassi Ange Aristide, (2007), *La structure phrasistique du kòdè*, ILA, Abidjan, Mini-mémoire de Licence.
- N'DA P., (2000), *Méthodologie de la recherche*, PUCI.
- N'GORAN, Konan Fortuna Arnaud, (2007), *Étude des changements morphophonologiques du système verbal du kòdè*, ILA, Abidjan, Mémoire de maîtrise.
- POLLOCK, J.P., (1989), *Verb movement, universal grammar, and the structure of IP Linguistic inquiry*, vol. 20, n°3.
- QUAIREAU, A., (1981), *Règles tonales en Agni et en baoulé*, Nancy, France.
- RETORD, G., (1969), *Les différents parlers anyi et baoulé, essai de différenciation dialectale*, Congrès de la SLAO-Abidjan.
- TCHAGBALE, Zakari (2002), *L'accent tonal du Tem*, en Gut, Ulrike and Dafydd Gibbon (eds.) *Typology of African Prosodic Systems 2001 Proceedings*, Universitat Bielefeld, pp. 125-148.
- TCHAGBALE, Zakari (1998), « Le ton bas de la consonne sonore forte dans quelques langues africaines », en *Faits de langues*, n°11-12, Octobre 1998, pp. 441-454.
- TIMYAN, Judith, (1974), « Les tons du baoulé. Comparaison de deux dialectes », en « Annales Université Abidjan », Série H, n°1, pp. 261-281.
- TIMYAN, Judith, (1976), *A discourse based Grammar of baule: the kode dialect*, University of New York, 349 p.